



***** IMPORTANT *****

Épreuve retirée temporairement : DEP 5231 Comptabilité, 461-034, compétence 3,
Tableaux et graphiques, version A

Référence : BIM-FP 22-013

Destinataires :

Responsable de l'évaluation

Utilisateurs des épreuves de la banque centrale BIM-FP

Portrait de la situation

Nous avons dû retirer temporairement l'épreuve mentionnée ci-dessus.

Nous vous recommandons fortement d'éviter d'utiliser cette épreuve pendant les quatre prochains mois. Une notice sera affichée dans GeXamine pour rappeler que cette épreuve est retirée.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Nous regrettons les inconvénients que ce retrait pourrait vous causer. Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleures salutations.

L'équipe BIM-FP

bim@grics.ca